

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERESTATE COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

**CILSS**

---

**INSTITUT DU SAHEL**

---

**COMPTE-RENDU DE LA  
7<sup>ème</sup> SESSION  
DU COMITE TECHNIQUE ET DE  
GESTION DE L'INSAH**

Bamako, 29 juillet - 1<sup>er</sup> août 2002

COMPTE-RENDU DE LA SEPTIEME SESSION DU COMITE TECHNIQUE  
ET DE GESTION DES PROGRAMMES MAJEURS RECHERCHES  
AGRO-SOCIO-ECONOMIQUES (AGROSOC) ET  
POPULATION/DEVELOPPEMENT (CERPOD)

Bamako, 29 juillet - 1er août 2002

I. OUVERTURE

La septième session du Comité Technique et de Gestion (CTG) des Programmes Majeurs Recherches Agro-socio-économiques (AGROSOC) et Population /Développement (CERPOD) s'est tenue à Bamako du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août 2002, dans la salle de conférence de la Dette Publique.

Etaient présents :

- les Représentants des pays membres du CILSS ;
- Le Conseiller en planification représentant Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- le Président du Groupe des Partenaires de l'INSAH ;
- le Président du Comité Scientifique de l'INSAH ;
- les Représentants des partenaires de coopération (USAID, FNUAP, Coopération Suisse, Coopération Canadienne);
- le Contrôleur Interne du CILSS ;
- le Coordonnateur Général des Programmes Majeurs Politiques ;
- le Directeur général du Centre Régional AGRHYMET ;
- le Directeur Général de l'INSAH ;
- le Secrétaire Permanent du CONACILSS ;
- le Responsable du Programme Majeur Information ;
- le Représentant du Programme Majeur Politique/Sécurité Alimentaire
- le Responsable p.i. du Programme Majeur AGROSOC ;
- le Responsable du Programme Majeur CERPOD ;
- le Responsable du Centre de Gestion de l'INSAH ;
- le Vice-Coordonnateur du Réseau Régional des Parlementaires en Population/Développement ;
- le Coordonnateur National de la Plate-forme des Paysans du Mali;
- la Coordonnatrice Nationale du réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) du Mali;
- le Coordonnateur du Réseau des Journalistes Maliens en Population /Développement;

 iftaye

■ les Experts de l'INSAH.

La liste des participants est jointe en annexe 1.

### 1.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Idriss ALFAROUKH, Directeur général de l'Institut du Sahel (INSAH) qui a transmis les salutations chaleureuses de S.E. M. Musa S. Mbenga, Secrétaire Exécutif du CILSS et souhaité la bienvenue à tous les membres du CTG représentants des pays, des partenaires au développement, du Secrétariat Exécutif du CILSS, du Centre régional AGRHYMET, et à toutes les personnes ressources, les points focaux et les structures nationales.

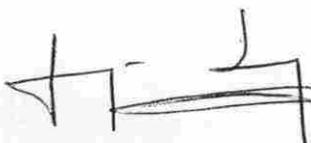
Puis il a situé l'importance particulière de cette 7<sup>ème</sup> session qui a lieu juste après la tenue de la 1<sup>ère</sup> session du Comité Scientifique de l'INSAH dont les principales conclusions et recommandations seront présentés, pour information, par le président dudit Comité.

Après avoir souligné la concordance entre le mandat du CILSS et les objectifs de développement de nos partenaires dans le Sahel, engagés ensemble sur le chemin de la lutte contre la pauvreté, la lutte pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et l'équilibre écologique au Sahel, il a adressé ses sincères remerciements aux partenaires au développement et en particulier à l'USAID pour son appui indéfectible, sa confiance et son intérêt pour les activités menées et, son engagement en faveur du mieux-être des populations sahéliennes.

Enfin, il a souhaité plein succès aux travaux et a déclaré ouverte la 7<sup>ème</sup> session du CTG des Programmes Majeurs de l'INSAH.

Auparavant, le Président du Groupe des partenaires de l'INSAH avait souhaité, au nom du Groupe des partenaires de Bamako, la bienvenue aux participants et rappelé sa venue récente à son poste à la représentation régionale de l'USAID. Il a rappelé que la programmation de 2003 doit tirer les leçons du bilan du plan triennal précédant pour cibler ses activités. Il s'est dit convaincu, que l'INSAH reste une institution fondamentale pour les Etats membres du CILSS et que les contributions positives et pertinentes des membres du CTG, permettront de consolider cette position.

Après un tour de table pour la présentation des participants, il a été ensuite procédé à la mise en place du bureau de la réunion composé comme suit, conformément au Règlement Intérieur du CTG:



- Président : M. Alieu Bittaye, Représentant de la Gambie ;
- Vice-Président : M. Ryan Washburn, Représentant de l'USAID et Président du groupe des partenaires de l'INSAH;
- Rapporteur : M. Joao Julio Correia , Représentant de la Guinée Bissau.

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

### 2.1. Examen et adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail

Après l'installation du bureau, les projets d'ordre du jour et de calendrier de travail ont été examinés et amendés.

L'ordre du jour adopté comporte les douze (11) points suivants :

1. Ouverture de la réunion ;
2. Examen et adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail ;
3. Présentation des principales conclusions et recommandations du Comité Scientifique de l'INSAH ;
4. Examen de l'état d'exécution des recommandations de la sixième session (octobre 2001) ;
5. Informations sur les points saillants du bilan du plan triennal 1999-2001 ;
6. Présentation et approbation des rapports d'activités au 31 décembre 2001 et au 30 juin 2002 ainsi que des rapports d'exécution budgétaire correspondants ;
7. Examen des projets de programme de travail et de budget 2003 des Programmes Majeurs et du Centre de gestion de l'INSAH ;
8. Dynamique de réflexions en cours ;
9. Questions diverses ;
10. Examen et adoption du compte-rendu de la session;
11. Clôture de la réunion.

Le calendrier de travail adopté figure en annexe 2.

### 2.2. Présentation des principales conclusions et recommandations du Comité Scientifique de l'INSAH

La présentation susmentionnée a été faite par le Président du Comité Scientifique (CS), le Prof. Alhassane Yenikoye, Enseignant-Chercheur, Professeur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Sa présentation a porté sur la mission du Comité Scientifique créée par décision n° 028/SE/2000 du 22/09/2000, sa composition, l'ordre du jour de la réunion, les constats et les débats ainsi que les principales recommandations qui en ont découlé.

*Alieu Bittaye*

Suite à la présentation du Président du CS, les membres du CTG ont salué la tenue de cette instance d'évaluation de la production scientifique de l'INSAH et ont pris acte des conclusions et recommandations de cette réunion (cf. annexe 3)

### 2.3. Examen de l'état d'exécution des recommandations de la sixième session (octobre 2001)

L'état d'exécution des recommandations de la sixième session a été présenté par le Directeur Général de l'INSAH. A la suite de la présentation, les échanges ont principalement porté sur :

- le renforcement de la collaboration entre les Programmes Majeurs de l'INSAH et ceux des autres sites pour éviter la duplication des activités ;
- la précarité du financement qui repose principalement sur un seul bailleur ;
- la difficulté d'évaluer le niveau de réalisation des recommandations ;
- la relation entre les documents de marketing et de plaidoyer ;
- l'élargissement du financement des programmes aux pays membres du CILSS.;

Aux termes des échanges et des éclaircissements donnés par les Responsables des deux Programmes Majeurs, les membres du Comité ont fait des suggestions tendant à permettre d'évaluer le niveau de réalisation des recommandations afin d'apprécier les avancées et le reste de la tâche à accomplir, à savoir :

- Etre plus précis dans la présentation de l'état d'exécution des recommandations ;
- Encourager la concertation entre les trois sites pour définir le site le plus approprié pour piloter une activité déterminée.

### 2.4. Informations sur les points saillants du bilan du plan triennal 1999-2001

Intervenant le premier, le Responsable du Programme Majeur AGROSOC a rappelé la problématique, le cadre logique d'intervention et les résultats saillants de chacune des cinq unités opérationnelles ainsi que les difficultés rencontrées.

Le Responsable du Programme Majeur Population/Développement (CERPOD) a axé sa présentation sur les objectifs, les résultats saillants de chacune des trois unités opérationnelles constituant le programme Majeur avec les indicateurs objectivement vérifiables, le bilan physique des activités, quelques indicateurs d'impact sur la mortalité, la morbidité, la fécondité et le taux de croissance démographique au Sahel, les difficultés rencontrées et quelques recommandations.

*Bye*

Les difficultés qui sont survenues lors de l'exécution du plan triennal se résument comme suit :

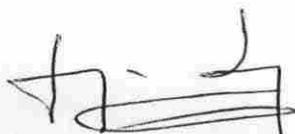
- la difficulté de mobilisation des ressources financières ;
- la mise en place tardive des fonds ;
- la forte mobilité du personnel caractérisée par les départs sans remplacement ;
- la faible sollicitation du CERPOD en tant qu'agence d'exécution pour l'utilisation des fonds du FNUAP attribués aux pays .

Au terme des présentations et des éclaircissements donnés, les échanges ont essentiellement porté sur les points suivants:

- la collaboration entre les programmes majeurs du CILSS ;
- la dissémination des résultats de recherche à renforcer ;
- le financement des activités de l'INSAH qui est réduit à un seul bailleur de fonds;
- l'impact des résultats de recherche sur la vie des populations à mettre en évidence ;
- la mise en place d'un forum pour les acquis de la recherche en vue d'une large diffusion ;
- le départ massif et sans remplacement des cadres.

A l'issue des débats, les membres du CTG ont à l'unanimité félicité les Responsables des deux programmes majeurs pour la clarté des exposés, la qualité des documents envoyés et le travail accompli malgré les contraintes en ressources financières et humaines. Des efforts ont été accomplis pour la collaboration entre les programmes Majeurs de l'INSAH mais ils doivent être encouragés, renforcés et être visibles dans les documents et les présentations. Au regard des activités non réalisées, le financement des activités de l'INSAH et le départ massif des cadres sont demeurés au centre des interventions car l'avenir de l'INSAH est menacé si une solution n'est pas rapidement trouvée. Aussi, le Comité recommande à l'INSAH:

- d'engager un débat sur les stratégies de financement;
- de cibler davantage les publics pour la dissémination des résultats de recherche afin que les utilisateurs soient les plus informés possible ;
- de procéder à une évaluation externe du cadre décennal pour mettre en exergue ses forces et ses faiblesses.
- d'appuyer les initiatives nationales similaires au MASIT, et particulièrement le FRSIT (Forum de Recherche Scientifique et d'Innovation Technologique) du Burkina Faso pour en faire un espace régional de partage de résultats de la recherche .



## 2.5. Présentation et approbation des rapports d'activités au 31 décembre 2001 et au 30 juin 2002 ainsi que des rapports d'exécution budgétaire correspondants

Les projets de rapports d'activités 2001 et des rapports partiels 2002 ont été présentés par les Responsables des deux Programmes Majeurs .

Il ressort des présentations, qu'une fois encore, les principales contraintes sont le manque de financement et de ressources humaines pour exécuter les activités programmées. En effet, certains postes clés comme ceux du spécialiste en Information scientifique et technique (IST), spécialiste en Sécurité alimentaire, spécialistes en Système d'Informations Sanitaires (SIS) et recherche opérationnelle (RO), entre autres, sont toujours vacants faute de ressources financières.

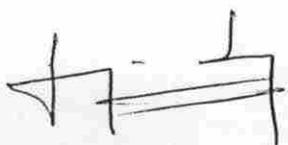
Les débats ont également porté sur :

- la non harmonisation des tableaux des présentations et des documents au niveau d'AGROSOC et du CERPOD;
- le nombre élevé d'activités non réalisées faute de financement ;
- la formation en suivi-évaluation des projets et programmes de population au Tchad ;
- les études sur la politique agricole ;
- les études et les impacts des conventions ;
- la valorisation et l'utilisation des résultats de recherche ;
- les activités communes aux autres sites ( Land Use (LU/Land Cover (LC) les études et recherches sur : le lait sain ; la maîtrise de l'eau ; le charbon ; les semences et plants de pommes de terre, population/Environnement/Développement...)
- l'adéquation entre les activités menées et les ressources humaines disponibles.

A la suite des discussions, le Comité a félicité l'INSAH pour la qualité des présentations et des documents produits. Cependant, des efforts doivent être faits pour renforcer la synergie entre les deux sites afin d'éviter la duplication des activités. Il recommande aux deux Programmes Majeurs :

- d'harmoniser la présentation des documents ;
- de mener la réflexion sur la manière de valoriser les acquis de l'INSAH.

Les rapports d'exécution budgétaire des deux programmes majeurs ont été présentés par le Chef comptable et financier qui s'est beaucoup appesanti sur les départs des cadres et le fait que plus de 90% du financement repose sur un seul bailleur, à savoir l'USAID.



A l'issue des débats, le CTG a félicité l'équipe du Centre de Gestion pour l'amélioration des présentations et la qualité des documents. Les recommandations formulées sont les suivantes :

- diversifier les partenaires financiers de l'INSAH;
- veiller à harmoniser les présentations AGROSOC/CERPOD en ce qui concerne les libellés « Unité opérationnelle pour le CERPOD et Résultat pour AGROSOC » ;
- faire des efforts pour maintenir les frais de fonctionnement dans la fourchette de 30% arrêtés par le Conseil des Ministres ;
- évaluer la capacité d'absorption en montant et en pourcentage.

Pour les deux programmes majeurs, le CTG a approuvé les rapports d'activités et d'exécution budgétaire et financière de 2001 sous réserve de la prise en compte des observations et amendements formulés et pris acte du rapport partiel des activités 2002 et du rapport d'exécution budgétaire et financière correspondant.

## 2.6. Examen des projets de programme de travail et de budget 2003 des Programmes Majeurs et du Centre de gestion de l'INSAH

Le Responsable de AGROSOC après avoir rappelé à l'assistance que le Programme Majeur est maintenant structuré en trois unités opérationnelles au lieu de cinq a insisté sur la nécessité de recruter des spécialistes en sécurité alimentaire et en Information Scientifique et Technique.

Quant au Responsable du CERPOD, il a attiré l'attention sur la nécessité d'étoffer l'Unité Opérationnelle (UO) Programmes et Politiques dont le personnel est toujours réduit à une personne.

Suite aux présentations, les échanges ont essentiellement porté sur :

- la formation sur la constitution des banques de données dans les Etats ;
- l'accroissement conséquent des budgets au niveau des deux programmes majeurs;
- la collaboration au niveau des trois sites ;
- la nécessité d'avoir une adéquation entre les activités et les ressources humaines et financières.

S'agissant du budget prévisionnel, le Comité constate que les recommandations formulées par les précédentes sessions n'ont pas été suivies d'effet, en ce qui concerne l'adéquation entre les ressources humaines et les activités. Par conséquent, il invite :

*ABye*

### l'INSAH à de:

- faire figurer dans les tableaux les coûts des activités ;
- faire ressortir les activités terminées et les nouvelles activités ;
- revoir le programme d'activités 2003 sur la base des ressources financières disponibles en procédant au recentrage des activités prioritaires ;
- se rapprocher des partenaires pour échanger avec eux sur la convergence entre leurs préoccupations et les orientations de l'INSAH ;
- prendre en considération dans la réflexion prospective, la nécessité de mettre en place un nouveau système de financement qui garantisse la pérennité des programmes ;
- élargir les études sur le système de vie des populations à tout le Sahel pour disposer d'une vue d'ensemble des problèmes posés ;
- poursuivre le rapprochement avec les bailleurs pour connaître leurs contributions prévisionnelles par rapport au budget à venir et, dans le cas échéant, reconduire les montants de l'exercice budgétaire précédent ;
- tenir compte de la baisse régulière des ressources et faire un réajustement profond en faisant l'analyse des postes existants par rapport aux activités prioritaires retenues pour l'année 2003 et le plan triennal 2002-2004.;

### le Comité invite le CILSS à :

- prendre des initiatives pour assurer la cohérence entre les activités des Programmes Majeurs des trois sites selon le principe de la subsidiarité.

### **2.7. Questions diverses**

Dynamique de réflexions en cours : Dans le cadre des réflexions en cours, l'INSAH a présenté trois thèmes qui sont :

1. Point sur les orientations stratégiques ?
2. Environnement et développement humain à l'échelle locale au Sahel ?
3. Réflexion sur les recherches vétérinaires et zootechniques au Sahel.

A la suite des présentations, l'INSAH a été félicité pour avoir initié de telles réflexions et le Comité l'a encouragé à les poursuivre.

### Organisation de la journée du CILSS

Le Comité a été informé de l'organisation de la journée CILSS qui a été confiée à l'Institut du Sahel. Le thème de cette année porte sur « la gestion concertée

des pesticides, un moyen de protéger la santé humaine, animale et l'environnement au Sahel ».

### Renforcement de la collaboration entre le monde rural et l'INSAH

Le Coordonnateur de la Plate-forme des paysans a souhaité le renforcement de la collaboration entre le monde rural et l'INSAH, notamment, dans les nouvelles thématiques relatives au VIH/SIDA, aux migrations et à la filière semence.

### 2.8.. Examen et adoption du rapport de la session

Après des amendements de forme et de fond, le Comité a adopté le compte rendu de la septième session du Comité Technique et de Gestion de l'INSAH.

### III. CLOTURE

La cérémonie a été présidée par le Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) Après les mots de félicitations et d'encouragements adressés par le Président Président de la session à tous les participants et tout le staff de l'INSAH, notamment les interprètes, le Directeur Général a remercié :

- les membres du CTG pour leurs contributions fructueuses et pertinentes ;
- les partenaires au développement pour leurs appuis et leur disponibilité constants et en particulier l'USAID, le principal partenaire financier de l'INSAH.

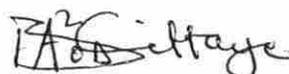
Il a enfin souhaité bon retour à tous les participants dans leurs foyers respectifs et a déclaré clos les travaux de la septième session du CTG.

Le Rapporteur



M. Joao Julio CORREIA

Le Président



M. Alieu BITTAYE

Fait à Bamako le 01 août 2002

des pesticides, un moyen de protéger la santé humaine, animale et l'environnement au Sahel ».

### Renforcement de la collaboration entre le monde rural et l'INSAH

Le Coordonnateur de la Plate-forme des paysans a souhaité le renforcement de la collaboration entre le monde rural et l'INSAH, notamment, dans les nouvelles thématiques relatives au VIH/SIDA, aux migrations et à la filière semence.

### 2.8.. Examen et adoption du rapport de la session

Après des amendements de forme et de fond, le Comité a adopté le compte rendu de la septième session du Comité Technique et de Gestion de l'INSAH.

### III. CLOTURE

La cérémonie a été présidée par le Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) Après les mots de félicitations et d'encouragements adressés par le Président Président de la session à tous les participants et tout le staff de l'INSAH, notamment les interprètes, le Directeur Général a remercié :

- les membres du CTG pour leurs contributions fructueuses et pertinentes ;
- les partenaires au développement pour leurs appuis et leur disponibilité constants et en particulier l'USAID, le principal partenaire financier de l'INSAH.

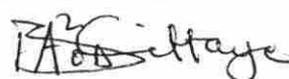
Il a enfin souhaité bon retour à tous les participants dans leurs foyers respectifs et a déclaré clos les travaux de la septième session du CTG.

Le Rapporteur



M. Joao Julio CORREIA

Le Président



M. Alieu BITTAYE

Fait à Bamako le 01 août 2002

## RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DE LA 7<sup>E</sup> SESSION DU CTG AOUT 2002

A l'issue de sa réunion, le Comité Technique et de Gestion, recommande :

### Au CILSS

- de prendre des initiatives pour assurer la cohérence entre les activités des Programmes Majeurs des trois sites selon le principe de la subsidiarité.

### A la Direction Générale de l'INSAH (Programmes Majeurs)

- d'être plus précis dans la présentation de l'état d'exécution des recommandations ;
- d'encourager la concertation entre les trois sites pour définir le site le plus approprié pour piloter une activité déterminée ;
- d'engager un débat sur les stratégies de financement ;
- de cibler davantage les publics pour la dissémination des résultats de recherche afin que les utilisateurs soient les plus informés possible ;
- de procéder à une évaluation externe du cadre décennal pour mettre en exergue ses forces et ses faiblesses ;
- d'appuyer les initiatives nationales similaires au MASIT, et particulièrement le FRSIT (Forum de Recherche Scientifique et d'Innovation Technologique) du Burkina Faso pour en faire un espace régional de partage de résultats de la recherche ;
- d'harmoniser la présentation des documents ;
- de mener la réflexion sur la manière de valoriser les acquis de l'INSAH ;
- de diversifier ses partenaires financiers ;
- de veiller à harmoniser les présentations AGROSOC/CERPOD en ce qui concerne les libellés « Unité opérationnelle pour le CERPOD et Résultat pour AGROSOC » ;
- de faire des efforts pour maintenir les frais de fonctionnement dans la fourchette de 30% arrêtés par le Conseil des Ministres ;
- d'évaluer la capacité d'absorption en montant et en pourcentage.
- de faire figurer dans les tableaux les coûts des activités ;
- de faire ressortir les activités terminées et les nouvelles activités ;
- de revoir le programme d'activités 2003 sur la base des ressources financières disponibles en procédant au recentrage des activités prioritaires ;
- de se rapprocher des partenaires pour échanger avec eux sur la convergence entre leurs préoccupations et les orientations de l'INSAH ;

- de prendre en considération dans la réflexion prospective, la nécessité de mettre en place un nouveau système de financement qui garantisse la pérennité des programmes ;
- d'élargir les études sur le système de vie des populations à tout le Sahel pour disposer d'une vue d'ensemble des problèmes posés ;
- de poursuivre le rapprochement avec les bailleurs pour connaître leurs contributions prévisionnelles par rapport au budget à venir et, dans le cas échéant, reconduire les montants de l'exercice budgétaire précédent ;
- de tenir compte de la baisse régulière des ressources et faire un réajustement profond en faisant l'analyse des postes existants par rapport aux activités prioritaires retenues pour l'année 2003 et le plan triennal 2002-2004.

## Motions de remerciement

Les membres du Comité Technique et de Gestion de l'Institut du Sahel, remercient S.E. le Président Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, Président en Exercice du CILSS, le peuple et le Gouvernement du Mali pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ils ont fait l'objet durant leur séjour à Bamako

Les participants à la septième session du CTG de l'INSAH remercient très vivement :

- les Autorités et le peuple maliens pour l'hospitalité dont ils ont fait l'objet ;
- le Secrétariat Exécutif du CILSS pour l'appui permanent aux activités de l'INSAH ;
- le Directeur Général de l'Institut du Sahel et à travers lui, tout le personnel de l'Institut pour leur disponibilité et la parfaite organisation de ce CTG ;
- les Partenaires au développement et particulièrement l'USAID pour l'appui financier et technique qu'ils ne cessent d'apporter aux activités de l'INSAH ;
- et tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réussite de ce CTG.

Fait à Bamako le 01 Août 2002

Les Participants

## ANNEXE I

### LISTE DES PARTICIPANTS

#### 1. REPRESENTANTS DES PAYS

##### *Burkina Faso*

M. Paco Sereme, Phytopathologiste, Directeur de l'INERA, 04 BP. 8645, Ouagadougou Burkina Faso Tél. (226) 34.02.70/ 34.71.12, Fax. (226) 34.02.71, E-Mail : [inera.direction@fasonet.bf](mailto:inera.direction@fasonet.bf) ou [p.sereme@fasonet.bf](mailto:p.sereme@fasonet.bf)

M. Souleymane Ouédraogo, Chef de Service des Relations Financières Internationales, Ministère des Finances et du Budget 01 B.P. 92 Ouagadougou 01 Burkina Faso, Fax (226) 30 57 61, Tél (226) 32 60 84 : E-Mail : [ouedsou@hotmail.com](mailto:ouedsou@hotmail.com)

##### *The Gambia*

M. Alieu Bittaye, Agricultural Economist , Research officer - NARI -PMB 526 Serekunda, Fax. (220) 48 49 21, Tél. 48 49 31/48 31 67/93 03 01 ;  
Email: [bittayea@yahoo.com](mailto:bittayea@yahoo.com) ou [nari@qanet.gm](mailto:nari@qanet.gm)

M. Paul T. Mendy, Economist/Demographer National Population Commission Secretariat, Banjul; Fax. (220) 22 23 72;Tel. (220) 22 70 22, Email. [Ptmendy62@yahoo.com](mailto:Ptmendy62@yahoo.com)

##### *Guinée Bissau*

M. Joao Júlio Correia, Coordonnateur du Projet d'Appui à la politique de Population, Direction Générale du Plan, CP. N°6, Bissau Fax. (245) 20 53 80, Tél. (245) 20 53 80/20 18 31 E-mail : FNUAP/Bissau

M. Casimiro Dias, Ingénieur forestier, Directeur national du Projet « AGIR » Mafe DSFC, CP 71 Bissau - Guinée Bissau, Tél. (245) 22.30.40/43

##### *Mali*

M. Amadou Boubacar Cissé, Dr Vétérinaire, Directeur général Adjoint , I.E.R. BP 258 Bamako, Fax (223) 222 37 75 Tél. (223) 223 19 05/ 222 26 06,  
Email : [amadou.cisse@ier.ml](mailto:amadou.cisse@ier.ml)

Dr. Abdrahamane Tounkara, Pharmacien-Biologiste, Secrétaire Général, Ministère de la Santé, BP 232 Bamako, Fax. (223) 222 37 83, Tél. 222 53 01/02, Email : [tounkarasg@afribone.net.ml](mailto:tounkarasg@afribone.net.ml)

### *Mauritanie*

M. Diallo Boubacar Cissé, Dr. Vétérinaire-Chercheur, Directeur CNERV ; BP. 167  
Nouakchott/RIM, Fax. (222) 525 28 03, Tél. 525 28 03,  
Email : [cnerv@opt.mr](mailto:cnerv@opt.mr)

M. Dah Ould Khattar, Administrateur, Ministère des Affaires Economiques et du  
Développement, BP. 238, Mauritanie Fax. (222)525 33 35 ;Tel. Bur. (222) 525 00  
39, dom (222) 529 18 90 Portable 646 07 09, Email. [Ould-khattar-dah@yahoo.fr](mailto:Ould-khattar-dah@yahoo.fr)

### *Niger*

M. Mohamadou Gandah, Agronome, Directeur Scientifique INRAN, BP. 429  
Niamey ; Fax. (227) 72 21 44, Tél. (227) 72 34 34 / 72 27 14,  
Email : [inran@intnet.ne](mailto:inran@intnet.ne)

M. Garba Bassirou, Economiste-Démographe, Directeur National de la Population,  
Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme  
et de la Protection de l'Enfant, BP. 11286 ; Fax. (227) 72 36 77, Tel. (227) 72 36  
77

### *Sénégal*

Mme Maïmouna Lô Guèye, Ingénieur Agronome, Chef de la Division des Programmes  
et Projets, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, Ministère de  
l'Agriculture et de l'Elevage. BP. 4005 Dakar, Fax. (221) 823 75 96, Tél. 823 42 16,  
Email :

Mme Rokhaya Sène, Directrice de la Planification des Ressources Humaines (DPRH),  
Ministère de l'Economie et des Finances, BP. 4010 Dakar ; Tel. (221) 823 29 93,  
Email : [rokhayasene81@hotmail.com](mailto:rokhayasene81@hotmail.com)

### *Tchad*

M. Namba Yallah, Agronome, Directeur Général, ITRAD, BP. 5400 N'Djaména, Fax.  
(235) 52 71 45, Tel. (235) 52 01 01/53 41 63/52 00 73 ; Email : [itrad@intnet.td](mailto:itrad@intnet.td) ou  
[yallahnamba810@hotmail.com](mailto:yallahnamba810@hotmail.com)

M. Djourbé Taiki Zeune, Conseiller de Développement, Chef de Division de la  
Population, Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération (MPDC), BP.  
286, NDjaména : Fax. (235) 51 51 85 Tel. (235) 52 35 48/52 66 89, Email :

## 2. PARTENAIRES

### *USAID*

M. Ryan Washburn, Economiste, Représentant du Programme pour l'Afrique de l'Ouest USAID BP 34 - Bamako , Mali Fax (223) 222 39 33 ; Tél (223) 223 68 28 E-mail : [rwashburn@usaid.gov](mailto:rwashburn@usaid.gov)

M. Jorge Oliveira, Agronome, Conseiller auprès INSAH, Responsable of The Mitchell Group/Bamako (TMG) ; BP.E. 3670 SRI, Fax. (223) 222 53 39 / INSAH ; Tel. (223) 222 34 06 / 223 53 39 ;

E-mail: [joliveira@afribone.net.ml](mailto:joliveira@afribone.net.ml), BAMAKO, Mali

Mme Karen Ramsey, Environmental Policy, Coordinatrice de gestion c/o TMG Bamako, BP.E.3670 SRI, INSAH ; Tel/Fax. (223) 223.53.39 ;

E-mail : [kramsey@afribone.net.ml](mailto:kramsey@afribone.net.ml)

### **Coopération Suisse**

M. Philippe Fayet, Bureau de Coopération de l'Ambassade de Suisse au Mali, Chef Adjoint - Bamako ; Tél -223) 221 32 05 ; Email : [bambo@sdsc.net](mailto:bambo@sdsc.net)

### **Coopération Canadienne**

Cheick Sadibou Keïta, Agro-Economiste, Conseiller en Développement Rural, Service Coopération Canadienne, BP 198 Bamako Tél (223) 221 30 96 Email : [sadibou.keita@uapmali.org](mailto:sadibou.keita@uapmali.org)

### **FNUAP**

Mantala Traoré, Chargé de programme, Unité Stratégies Population-Développement FNUAP : Tél (223) 222 9972 : Fax -223) 222 07 50 : Email [mantala.traore@undp.org](mailto:mantala.traore@undp.org)

## 3. CILSS

M. Blamsia Braoussala, Economiste, Conseiller en Planification, Représentant du Secrétaire Exécutif, Secrétariat Exécutif du CILSS Ouagadougou, 03 BP. 7049 Fax (226) 37 41 32 , Tel. (226) 37 41 25/26 Email. [cilss@fasonet.bf](mailto:cilss@fasonet.bf)

M. Idé Bana, Ingénieur Forestier, Conseiller en Gestion des Ressources Naturelles, Coordonnateur Général Programmes Majeurs Politiques Secrétariat Exécutif du CILSS 03 BP 7049, Ouagadougou 03 : Fax (226) 37 41 32 , Tel. (226) 37 41 25/26 : Email. [cilss@fasonet.bf](mailto:cilss@fasonet.bf)

M. Idriss Oumar Alfaroukh, Directeur Général INSAH, Dr Vétérinaire INSAH BP 1530 Bamako Tél. (223) 223 40 67/222 23 37, Fax. (223) 222 5980, BAMAKO, Mali : E-Mail, [idriss@agrosoc.insah.ml](mailto:idriss@agrosoc.insah.ml)

M. Adama Alhassane Diallo, Directeur Général Centre Régional Agrhymet,  
BP 11011, Niamey, Niger, Fax (227) 73.24.35, Tél (227) 73.31.16/73.21.81, E-  
mail : [admin@sahel.agrhymet.ne](mailto:admin@sahel.agrhymet.ne) ou [adiallo@sahel.agrhymet.ne](mailto:adiallo@sahel.agrhymet.ne)

M. Mamane Daouda, Contrôleur Interne, Secrétariat Exécutif du CILSS 03 BP  
7049, Ouagadougou 03 ;Fax (226) 37 41 32, Tel. (226) 37 41 25/26, Email.  
[cilss@fasonet.bf](mailto:cilss@fasonet.bf)

M. Brahim Sidibé, Agronome, Responsable Programme Majeur Information,  
Centre Régional AGRHYMET, BP 11011 Niamey - Niger ;  
Fax (227) 73 24 35 ; Tél (227) 73 31 16 : Email : [apmi@sahel.agrhymet.ne](mailto:apmi@sahel.agrhymet.ne)

M. Mamadou Diouf, Ingénieur, Chef Unité UPPME/PMPA ; CILSS -  
Ouagadougou ; Fax (226) 37 41 25, Tél (226) 37 41 32,  
Email : [cilss@fasonet.bf](mailto:cilss@fasonet.bf)

M. Baba Traoré, Démographe, - Statisticien, Responsable CERPOD,  
INSAH/CILSS, BP. 1530, Bamako Mali, Fax. (223) 222.78.31,Tél. (223)  
222.30.43/222.80.86/222.47.06, E-Mail : [btraore@cerpod.insah.ml](mailto:btraore@cerpod.insah.ml)

M. Laomaïbao Nétoyo, Agronome, Responsable du Programme AGROSOC p.i. Chef  
U.O. DECOS, BP. 1530, Bamako Mali Fax. 222.59.801,Tél. (223) 222.46.81/223  
40 67, Bamako, Mali, E-Mail : [netoyo@agrosoc.insah.ml](mailto:netoyo@agrosoc.insah.ml),

#### Personnes Ressources

M. Gaoussou Traoré, Ecologue - Spécialiste en Gestion des Ressources  
Naturelles, INSAH BP 1530 Bamako Tél. (223) 223.40.67/222.21.48,  
Fax. (223)222.59.80/ 223.34.79, E-Mail : [gaoussou@agrosoc.insah.ml](mailto:gaoussou@agrosoc.insah.ml)

M. Mouhamadou Guèye Chef Unité Opérationnelle Recherche en Population ,  
CERPOD INSAH BP 1530 Bamako Fax. 222 78 31 Tel. 222 30 43 /222 80 86 :  
Email : [mgueye@cerpod.insah.ml](mailto:mgueye@cerpod.insah.ml)

M. André Zombre, Responsable du Centre de Gestion INSAH INSAH BP 1530  
Bamako, Fax. 222 78 31 Tel. 222 30 43 / 222 80 86 :  
Email : [azombre@cerpod.insah.ml](mailto:azombre@cerpod.insah.ml)

M. Keffing Dabo Chef Unité Opérationnelle Programmes et Politiques, CERPOD  
INSAH, BP 1530 Bamako Fax. 222 78 31 Tel. 222 30 43 / 222 80 86 Cell : 671 13  
67: Email : [kdabo@cerpod.insah.ml](mailto:kdabo@cerpod.insah.ml)

Mme Diarra Fadima Diarra, Informaticienne, Chef Unité Opérationnelle  
Renforcement des Capacités, CERPOD : INSAH BP 1530 Bamako : Fax. 222 78 31  
Tel. 222 30 43 / 222 80 86 E-mail : [fdiarra@cerpod.insah.ml](mailto:fdiarra@cerpod.insah.ml)

M. Bakary Kanté, Economiste Agricole, Chercheur Associé, Chef p.i. Unité Opérationnelle GRN/SA INSAH/CILSS, BP. 1530, Bamako Mali, Fax. (223) 223.34.79, Tél. (223) 222.09.18, E-Mail [bkante@prisas.insah.ml](mailto:bkante@prisas.insah.ml)

M. Hamari Soumaoro, Chef Comptable & Financier, Centre de Gestion INSAH BP. 1530 Fax. 222 78 31 Tel. 222 80 86 / 222 30 43 /222 47 06 Email : [soumaoro@cerpod.insah.ml](mailto:soumaoro@cerpod.insah.ml)

Mme Sy Oumou Soumaré Traductrice/Interprète, CERPOD INSAH BP 1530 Bamako Fax. 222 78 31 Tel. 222 30 43 / 222 80 86 :  
E-Mail : [madamesy@cerpod.insah.ml](mailto:madamesy@cerpod.insah.ml)

M. Souleymane Konté, Interprète de conférence AIIC-Genève c/o INSAH, BP 1530 Bamako -Mali, Tél (223) 222 21 48 -223 40 67 ;  
Fax (223) 222 5980/223 02 37

M. Khassoum Dièye, Agro-Ecologue, Chercheur Associé GRN INSAH BP 1530 Bamako Tél. (223) 223.40.67/222.21.48, Fax. (223) 222.59.80/ 223.34.79, E-mail : [dieye@agrosoc.insah.ml](mailto:dieye@agrosoc.insah.ml)

M. Mbaye Yade, Economiste Agricole, Chercheur, BP. 1530, Bamako Mali Tél. (223) 222.09.18, Fax. (223) 223.34.79,  
E-Mail : [myade@prisas.insah.ml](mailto:myade@prisas.insah.ml) ; [yade@msu.edu](mailto:yade@msu.edu)

Melle. Catherine Simo, Chercheur Associé, INSAH/CILSS, BP. 1530, Bamako Mali, Tél. (223) 222.09.18, Fax. (223) 223.34.79,  
E-Mail : [simo@prisas.insah.ml](mailto:simo@prisas.insah.ml)

M. Sadio Traoré, Démographe, Chargé de la composante, Migrations et Urbanisation au CERPOD, INSAH BP 1530 Bamako Fax. (223) 222 78 31 Tel. (223) 222 30 43/222 80 86 E-mail : [straore@cerpod.insah.ml](mailto:straore@cerpod.insah.ml)

M. René Dala, Epidémiologiste, Chargé de la Composante Santé et Société au CERPOD ; INSAH BP 1530 Bamako Fax. (223) 222 78 31 Tel. (223) 222 30 43 / 222 80 86 E-mail : [dala@cerpod.insah.ml](mailto:dala@cerpod.insah.ml)

M. Issaka Maga Hamidou, Démographe, Chargé de la composante Appui à la Collecte et à l'Analyse des données au CERPOD/INSAH, BP. 1530 Bamako : Fax. (223)222 78 31 Tel. (223) 222 30 43 / 222 80 86 :  
E-mail : [hamaga@cerpod.insah.ml](mailto:hamaga@cerpod.insah.ml)

M. Ahmadou Sankaré, Journaliste au CERPOD, BP 1530 Bamako : Fax. (223) 222 78 31 Tel. (223) 222 30 43 /222 80 86 :  
E-Mail : [asankare@cerpod.insah.ml](mailto:asankare@cerpod.insah.ml)

M. Aguibou Coulibaly, Informaticien, Maintenance Informatique, BP 1530 Bamako, Fax. (223) 222 78 31, Tel. (223) 222 30 43 / 222 80 86  
E-Mail : [aguibou@cerpod.insah.ml](mailto:aguibou@cerpod.insah.ml)

M. Mahalmadane (Kangai) Djitèye, Consultant Edition Scientifique, INSAH, BP. 1530 Bamako Mali, Tél. (223)23 53 38 ,  
Fax. (223) 222.46.81/222 59 80

M. Emile F. Rigobert, Journaliste CERPOD, BP 1530 : Fax. (223) 222 78 31 ; Tel. (223) 222 30 43 / 222 80 86 E-Mail : [efrig@cerpod.insah.ml](mailto:efrig@cerpod.insah.ml)

Mlle Fatoumata Sissoko, Démographe, Assistante de Recherche au CERPOD INSAH BP 1530 Bamako Fax : (223) 222 78 31 Tel. : (223) 222 30 43 / 222 80 86 E-mail : [fatsis@cerpod.insah.ml](mailto:fatsis@cerpod.insah.ml)

Mme Millet Djènèba Kéita , Professeur d'Anglais, Assistante Administrative, CERPOD INSAH BP 1530 Bamako Fax. (223) 222 78 31 Tel. (223) 222 30 43 /222 80 86 : Email. [dkeita@cerpod.insah.ml](mailto:dkeita@cerpod.insah.ml)

Mme Touré Adama Niambélé, secrétaire de direction PM/GRN INSAH BP 1530 Bamako, Tél. (223) 223 40 67/ Fax (223) 222 59 80,  
E-Mail : [ada@agrosoc.insah.ml](mailto:ada@agrosoc.insah.ml)

Souleymane Keïta, Centre de Gestion/INSAH INSAH BP 1530 Bamako Fax : (223) 222 78 31 . Tél. : (223) 222 78 31 Tel. (223) 222 30 34  
E-mail : [solo@cerpod.insah.ml](mailto:solo@cerpod.insah.ml).

#### 4. OBSERVATEURS

##### *Réseau des Parlementaires*

M. Lahaou Touré, Député-Président Commission Finances Economie Plan, Coordonnateur Réseau des Parlementaires du Sahel sur la Population et le Développement Assemblée Nationale du Mali, BP 284 Bamako Fax (223) 221 03 74, Tél (223) 221 09 19/221 67 67  
Email : [lahaou@blonba.malinet.ml](mailto:lahaou@blonba.malinet.ml)

##### *Réseau des Journalistes en Population/Développement*

M. Ibrahim Maïga, Journaliste, Coordonnateur Réseau des Journalistes BP. 1530 Tél. 222 30 43/224 08 43 ; 678 15 40 BAMAKO, Mali  
E-mail : [ibrahimmaiga@yahoo.fr](mailto:ibrahimmaiga@yahoo.fr)

##### *Plate-forme des Paysans*

M. Souleymane Mansamakan Keïta, Agriculteur, Coordonnateur de la Plate forme des Paysans S/C SP CONACILSS/Mali BP. 49 A :Tel : 227.21.85  
Fax : 221 86 67 Kati /Mali : E-mail [conacils@spider.toolnet.org](mailto:conacils@spider.toolnet.org)

***REFESA***

Mme Kadidia Djitèye Sangaré, Secrétaire à la Formation, REFESA-MALI, Réseau des Femmes sahéliennes au Mali, BP. 2390, Fax. (223) 222 46 64, Tél. (223) 222 46 64, Cell 672 00 05 E-mail : [amprofmali@yahoo.fr](mailto:amprofmali@yahoo.fr), BAMAKO, Mali

***CONACILSS***

M. Sekou Abba Cissé, Secrétaire Permanent du CONACILSS, Ministère du Développement Rural, BP 61 :Tél (223) 222 27 85 : Fax 222 86 67

M. Touré Ibrahima Alassane, Ingénieur Zootechnicien, Assistant du SP/Conacilss -Mali : Tél (223) 222 86 67 Email : [ldagnoko@yahoo.fr](mailto:ldagnoko@yahoo.fr)

Mme Fatoumata Coulibaly Tounkara, Ingénieur Technologie, Animatrice, PROCELOS/Conacilss -Bamako : Tél/Fax (223) 222 86 67 ;  
Email : [ldagnoko@yahoo.fr](mailto:ldagnoko@yahoo.fr)

## Annexe 2

### CALENDRIER DE TRAVAIL

#### Lundi 29 juillet 2002

- 08h30            *Accueil*  
Départ des hôtels pour la salle de réunion  
Accueil des participants  
Remise des documents complémentaires et inscription
- 09h00            *Ouverture du CTG et début des travaux*  
Discours du Président du Groupe des Partenaires  
Discours d'ouverture par le Directeur général de l'INSAH  
Présentation des participants  
Mise en place du bureau de la réunion  
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
- 10h00            *Pause-café*
- 10h15            *Présentation des principales conclusions et recommandations du Comité Scientifique de l'INSAH*
- 11h00            *Examen de l'état d'exécution des recommandations de la 6<sup>ème</sup> session du CTG de l'INSAH*  
*Programmes Majeurs AGROSOC & CERPOD*
- 11h45            *Informations sur les points saillants du bilan du plan triennal 1999-2001*  
*Programme Majeur AGROSOC*
- 12h45            *Pause-sandwich*
- 13h15            *Programme Majeur CERPOD*
- 14h15            *Fin de journée*

#### Mardi 30 juillet

- Présentation et approbation des rapports d'activités au 31 décembre 2001 et au 30 juin 2002 ainsi que des rapports d'exécution budgétaire*
- 8h30            *Examen des rapports d'activités du Programme Majeur AGROSOC*
- 10h00            *Pause-café*
- 10h15            *Examen des rapports d'activités du Programme Majeur CERPOD*

11h45 Examen des rapports d'exécution budgétaire des Programmes Majeurs AGROSOC et CERPOD

12h45 Fin de la journée

Mercredi 31 juillet

08h30 Examen des projets de Programme de travail et Budget 2003 des Programmes Majeurs et du Centre de gestion

Projets de programme de travail et budget du PM AGROSOC

09h30 Projets de programme de travail et budget du PM CERPOD

10h30 *Pause-café*

10h45 Projet de programme de travail et budget du Centre de gestion

11h45 Dynamique de réflexions en cours

- Point sur les orientations stratégiques de l'INSAH
- Population/Environnement/Développement
- Elevage

12h45 Questions diverses

13h15 Fin de la journée

Jeudi 1<sup>er</sup> août

08h00 Rédaction du rapport

13h00 Remise du projet de rapport aux participants pour lecture

15h30 Examen et adoption du rapport

17h30 *Pause-café*

18h00 Clôture de la réunion

20h00 Cocktail

### Annexe 3

#### RECOMMANDATIONS DE LA 1<sup>ère</sup> SESSION DU COMITE SCIENTIFIQUE DE L'INSAH

Concernant les activités de recherche, le CS recommande à l'INSAH :

- ⇒ d'intensifier le processus d'intégration des activités de ses deux programmes majeurs afin de répondre efficacement aux objectifs stratégiques ;
- ⇒ de mettre en valeur la nature et l'intensité de cette collaboration avec les partenaires actifs dans la sous région;
- ⇒ d'engager la réflexion en vue de l'élaboration d'indicateurs fiables permettant d'apprécier l'évolution des conditions de vie des populations en rapport avec la mission de l'Institut et de développer des indicateurs d'impact de ses propres produits ;
- ⇒ de compléter et de renforcer l'usage du cadre logique par celui du cadre conceptuel analytique pertinent dans une approche interdisciplinaire intégrée à la thématique de recherche de l'INSAH ;
- ⇒ de mettre en place des mécanismes d'évaluation externe de ses activités scientifiques ainsi que de ses projets et programmes en y associant, entre autres, le Comité Scientifique et ses membres ;
- ⇒ de valoriser la position de l'INSAH en tant que pôle d'excellence dans le domaine des connaissances scientifiques et techniques sur le développement au Sahel ;

Concernant la politique d'information et de publication, le CS recommande à l'INSAH :

- ⇒ de promouvoir son savoir-faire en matière de vulgarisation et de diffusion de connaissances et publications ;
- ⇒ de développer davantage la coopération avec le CTA pour une assistance dans la promotion de sa politique éditoriale ;

- ⇒ de renforcer les efforts d'amélioration de sa visibilité en associant les pays membres dans l'évaluation des différents besoins, l'évolution de ces besoins et la diffusion des publications de l'INSAH auprès des utilisateurs ;
- ⇒ de développer davantage une capacité en SIG en collaboration avec l'AGRHYMET ;
- ⇒ de réexaminer sa stratégie en matière de publication compte tenu de ses ressources humaines et financières limitées;
- ⇒ d'améliorer sa coopération avec les SNRA et le CORAF;
- ⇒ de contacter le CAMES pour la reconnaissance scientifique de ses publications ;
- ⇒ de s'ouvrir à d'autres institutions pour l'acceptation des articles à publier et pour le co-parrainage.

Concernant l'élaboration du plan stratégique, le CS recommande à l'INSAH :

- ⇒ de poursuivre et de finaliser la réflexion sur sa stratégie en considérant les éléments ci-après :
  - le développement aux niveaux local, national et régional afin d'intégrer les autres contraintes non agricoles qui influent indirectement mais négativement sur la productivité ;
  - la valorisation des ressources en général, notamment des ressources humaines ;
  - la collaboration avec les universités de la région ;
  - l'accès et le partage des bases de données avec les chercheurs ;
  - la formation des producteurs ;
  - l'évaluation de l'efficacité des services de vulgarisation et,
  - les mutations sociales, démographiques et environnementales qui touchent le secteur agricole et le développement humain.
- ⇒ d'exploiter les connaissances récentes sur les politiques agricoles et la lutte contre la pauvreté ;
- ⇒ de continuer à jouer son rôle d'impulsion et catalytique vis à vis des SNRA afin de les aider à mieux définir leurs priorités de recherche, de développement et de formation.

S'agissant de la mobilisation des ressources financières, le CS recommande à l'INSAH :

⇒ d'élaborer une véritable stratégie intégrée de mobilisation de ressources et de moyens en particulier financiers en :

- établissant une liste exhaustive de tous les partenaires potentiels au développement et ce, avec le concours des membres du CS ;
- améliorant l'image de l'INSAH à travers des actions pertinentes de plaidoyer ;
- générant des ressources propres ;
- élaborant des programmes et projets de qualité associant les partenaires dans le cadre de l'intégration régionale sur la sécurité alimentaire et la gestion valorisante des ressources humaines et naturelles où l'INSAH possède une expertise reconnue.

Concernant le VIH/SIDA, le CS recommande à l'INSAH :

⇒ d'élargir l'étude sur le VIH/SIDA aux autres pays sahéliens non encore impliqués et d'approfondir la question liée à l'impact socio-économique du SIDA, notamment sur la production agricole et le monde rural.

Concernant la biotechnologie, le CS recommande à l'INSAH :

⇒ d'engager, sans tarder, une réflexion sur la biotechnologie dans le but de développer dans un premier temps sa capacité de réponse et celle des SNRA.

Concernant la perspective « genre », tout en notant avec satisfaction l'intégration de la perspective dans les programmes majeurs de l'INSAH pour mieux prendre en compte les rôles socialement construits entre hommes et femmes dans la production et dans la dynamique des changements sociaux, le CS recommande à l'INSAH :

⇒ de poursuivre dans cette voie y compris de manière volontariste.

Concernant la question de l'état civil, le CS recommande à l'INSAH :

⇒ de marquer davantage son intérêt sur la question de l'état civil compte tenu des besoins et désirs du processus démocratique actuellement en cours en Afrique.

Concernant la périodicité des réunions du CS

En examinant cette question, les membres du CS ont tenu à réitérer leur disponibilité pour répondre aux sollicitations de l'INSAH, y compris en dehors des périodes statutaires de réunion.